

# CONCERTATION DU PUBLIC CONCERNANT LE PROJET DE Plan de Prévention Risques Inondation

26/04/2021 – site internet

## AVIS AU PUBLIC

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19, les services de l'État ne sont pas en mesure d'organiser de réunion publique.

Afin de pallier cette situation, le public est informé qu'une concertation spécifique relative au PPRi de CAMBO LES BAINS est mise en place sur une période allant du

**26 avril 2021 au 16 mai 2021 inclus.**

Ainsi, le public est invité à consulter les principaux documents du projet de PPRi selon les modalités suivantes :

- **en version numérique sur le site Internet des services de l'État :**

<https://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Politiques-publiques/Cadre-de-vie-eau-environnement-et-risques-majeurs/Plans-de-prevention-des-risques/Plan-de-prevention-des-risques-en-cours-d-elaboration/Cambo-Plan-de-prevention-des-risques-d-inondation>

Le public pourra faire part de ses réactions :

→ via le formulaire en ligne accessible sur cette page Internet.

- **en mairie de CAMBO LES BAINS**, aux jours et heures d'ouvertures habituelles de la mairie.

L'accès aux documents sera soumis aux restrictions sanitaires d'usage mises en place par la commune dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

→ sur un registre ouvert à cet effet, **en mairie de CAMBO LES BAINS**, ou sur papier libre déposé dans le registre, ou par courrier adressé à la mairie.

À l'issue de ces trois semaines de mise à disposition, l'ensemble des observations recueillies seront compilées et analysées par l'administration en charge de l'élaboration du projet de PPRi, et retranscrites au sein d'un rapport spécifique.

Ce dernier sera publié sur le site Internet des services de l'État visé précédemment et mis à disposition en version papier à la mairie de CAMBO LES BAINS sous 20 jours ouvrés après la fin de la concertation.

[Se rendre sur l'onglet "Urbanisme"/PPRI/Concertation](#)

De plus, des permanences seront assurées :

- par M. MAGIS, élu en charge d'urbanisme : le 29 avril 2021 de 14h à 17 h
- par M. MEDEVIELLE, directeur des services techniques : le 05 mai 2021 de 9h à 12 h
- par M. MEDEVIELLE, directeur des services techniques : le 12 mai 2021 de 14 h à 17 h

\*\*\*\*\*